Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD20279-b
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur :
SAINT-GOBAIN WEBER France
Rue de Brie - SERVON
BP 84
77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tèl: 01.60.62.13.00 Fax: ++33 (0) 1.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com
1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

*

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoque une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges sur H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant
Principaux dangers: néant
Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
cement clincer
Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description :
Mortier prêt avec du ciment Portland
Mortier prêt à l'emploi avec ciment alumineux fondu.

Composants dangereux :		
CAS: 7778-18-9 EINECS: 231-900-3 Reg.nr.: 2119444918-26-0099	sulfate de calcium, naturel substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	5 - 10%
CAS: 65997-15-1	cement clincer Xi R37/38-41; Xi R43 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	2 - 5%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Reg.nr.: 2119489379-17-0005 (DE)	dioxyde de titane substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2 - 5%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 2)

SVHC néant
Indications complémentaires :
La préparation présente une faible teneur en chromate au sens des directives techniques sur les substances dangereuses 613 et ne porte de ce fait pas l'identification R-43 (H317 + EUH203).
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante
en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
après ingestion :
Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité : Use methods suitable to surrounding conditions.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Eviter la formation de poussière
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
6.4 Référence à d'autres sections
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter la formation de poussière.
En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 3)

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Indications concernant le stockage commun :
Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec les aliments.
Autres indications sur les conditions de stockage :
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
7778-18-9 sulfate de calcium, naturel		
Oral	Derived No Effect Level	1,52 mg/kgxTag (001)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	5,29 mg/m³ (001)
		21,17 mg/m³ (worker systemic long therm value)
		5082 mg/m³ (worker systemic short therm value)

No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité	
7778-18-9 sulfate de calcium, naturel	
VME	Valeur à long terme: 10 mg/m³
13463-67-7 dioxyde de titane	
VME	Valeur à long terme: 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:
La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel :
Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Au travail, ne pas manger ni boire
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Protection respiratoire :
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 4)

Filtre provisoire:
Filtre P2.
Protection des mains :
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Matériau des gants
Gants de coton imprégnés avec du nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.
Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales.	
Aspect:	
Forme :	poudre
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	>12,0 (DIN 19261) In water
Changement d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux) :	La substance n'est pas inflammable.
Température d'inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non applicable.
Densité :	Non applicable.
Masse volumique:	790 kg/m3
Densité de vapeur.	Non applicable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 5)

Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:	1,5 g/l
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
Viscosité :	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
EU-VOC	0,00 %
Teneur en substances solides:	100,0 %
9.2 Autres informations	Aucune.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique / Conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses
L'addition de poussière fine peut, en présence d'air, impliquer un risque de coup de poussière.
Réactions aux acides
Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.
10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë :
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
1318-02-1 Zeolite			
Oral	LD50	20000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	5000 mg/kg (rat)	

Effet primaire d'iritation :
de la peau : Irritation de la peau possible du fait de la perte de matières grasses.
des yeux : Provoque des douleurs oculaires.
Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 6)

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation	
7778-18-9 sulfate de calcium, naturel	
EC50/24h	> 790,0 mg/l (Belebtschlamm)
EC50/72h	>79,0 mg/l (Selenastrum capricornutum (Grünalge))
LC50/48h	>79,0 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
LC50/96h	>79,0 mg/l (oryzias latipes)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.
12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Comportement dans des compartiments de l'environnement :
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques :
Remarque :
Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.
Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.
Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.
Autres indications écologiques :

Indications générales :
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.
Catalogue européen des déchets
Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton

Emballages non nettoyés :
Recommandation :
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Produit de nettoyage recommandé :
Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage
Agiter les sacs minutieusement.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 7)

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU **ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.2 Nom d'expédition des Nations unies **ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport **ADR, ADN, IMDG, IATA** **Classe**	néant
14.4 Groupe d'emballage **ADR, IMDG, IATA**	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Pas d'autres informations importantes disponibles.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Sécurité produits
Contact : Monsieur Laurent Pauget: Tél.: 04 74 52 58 92
Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.02.2015 Révision: 05.01.2015

Nom du produit weber.tec Superflex D 2 Komp.B

(suite de la page 8)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**